

**INTERVENTION DU
MINISTRE-PRESIDENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET
DU COLLÈGE RÉUNI
MONSIEUR RUDI VERVOORT
Déclaration de Politique Générale
PARLEMENT BRUXELLOIS
19 OCTOBRE 2023**

Monsieur le Président,
Cher(e)s collègues,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Je ne peux commencer cette allocution sans évoquer l'attentat qui a touché notre capitale ce lundi soir.

Je voudrais d'abord, au nom du Gouvernement bruxellois, présenter nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple suédois, et tout particulièrement aux familles et proches des deux victimes.

Ce lundi noir, un homme en a tué deux autres, simplement parce qu'ils portaient un maillot qui les identifiaient comme citoyens d'un pays contre lequel cet homme nourrissait une haine issue de prétendus préceptes religieux.

Cet acte ignoble porte en lui la négation de nos valeurs les plus fondamentales en ce qu'il ôte la vie d'un être humain au simple prétexte de sa nationalité, au nom de précepte religieux dévoyés.

On aimerait que cet acte puisse être qualifié de délire d'un individu malade. Mais on sait que ce délire est provoqué, guidé, attisé par une propagande haineuse déployée notamment sur le net, via les réseaux. Une propagande qui utilise le mensonge, pour exciter la haine envers la Suède.

Et au-delà de la Suède, c'est notre modèle démocratique que l'on vise.

C'est la liberté d'opinion, la liberté d'expression, le libre choix de sa vie intime que l'on attaque.

C'est la primauté de la loi civile sur la loi religieuse que l'on conteste.

Et c'est notre modèle de vivre ensemble démocratique que l'on veut ébranler.

Ce sont les mêmes manipulations à l'œuvre quand des mensonges sont répandus sur la mise en œuvre de l'Éducation à la vie sexuelle et affective à l'école pour effrayer des parents, pour fracturer notre société.

Mais nous ne céderons pas. Nos démocraties résisteront au fanatisme, ce monstre qui ose se dire le fils de la religion [Voltaire]. Et Bruxelles ne cédera rien de son modèle de vivre-ensemble pacifique.

Comme Bruxelles s'est relevée des attentats en 2015-2016, la vie a repris déjà après cet acte, certes moins ravageur, mais issu du même obscurantisme. Bruxelles n'a pas cédé à la peur.

Grâce à une bonne communication avec les autorités fédérales – et j'en remercie ici le Premier Ministre - toutes les mesures de sécurité nécessaires ont été prises, sans entraver outre mesure la vie de nos citoyens.

Je veux devant vous, représentants élus des Bruxellois, remercier vivement nos forces de l'ordre et toutes les disciplines de la sécurité, qui se sont mobilisées pour assurer la neutralisation rapide du tueur et la protection de nos citoyens. Je veux aussi adresser un remerciement à tous ceux qui ont continué à véhiculer nos concitoyens ce soir-là, malgré le danger diffus d'une menace non localisée. Je pense bien sûr aux taxis, qui ont vu la voiture d'un des leurs, qui venait de déposer les victimes, prise pour cible par le tireur. Je pense évidemment aussi aux chauffeurs de la STIB, qui ce lundi soir ont permis aux Bruxellois, et notamment ceux coincés au Stade Roi Baudoin, de rentrer chez eux en sécurité, et dès le mardi matin, très tôt, de se rendre au travail.

Mais c'est toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois que je dois remercier de n'avoir pas cédé à la peur, mais d'avoir respecté les consignes de prudence et de vigilance,
sans panique,
sans que la ville ne s'éteigne,
sans que la vie ne reflue,
sans concéder un centimètre de terrain au terrorisme.
Les Bruxellois sont courageux, dignes et solidaires.

Ces Bruxellois, Mesdames, Messieurs, ont droit à la sécurité et la tranquillité. Si lundi les forces de l'ordre, zones de police et police judiciaire comme les autres services concernés, ont remarquablement travaillé, nous constatons depuis longtemps à quel point justice et police bruxelloises manquent de moyens. Face au terrorisme, à la grande criminalité organisée, aux mafias de la drogue, au trafic international d'armes, à la traite des êtres humains, il faut doter nos services d'enquête de moyens humains, techniques et financier de loin supérieurs. Le procureur Fédéral a sonné l'alarme quand les services ont percé le réseau SKY-ECC et découvert l'ampleur du danger que représente pour nos démocraties l'infiltration de ces mafias. Violence extrême, corruption, chantage, menaces. Nos services de police et judiciaire sont sous pression dans nos grandes villes. Nous l'avons répété cet été face à la situation autour de nos grandes gares, dans lesquelles le trafic de drogue prend une place certaine.

Certains ont voulu n’y voir qu’un parapluie que Bruxelles ouvrait face à quelques « gouttes ». Il s’agit bien plus que des gouttes mais un déluge de violence et d’argent criminel qui nous menace. Et il ne s’agit pas de s’opposer à l’Etat fédéral dans un ping-pong stérile, mais de donner à nos services de sécurité les moyens indispensables à leur travail.

Mesdames, Messieurs, j’en appelle à ce Parlement : au-delà de nos désaccords politiques ne soyons pas aveugles face à la réalité du danger. Et soyons unis pour réclamer des moyens pour nos services de police bruxellois. La Région fera sa part, en augmentant encore les montants qu’elle consacre, hors de toute compétence et responsabilité institutionnelles, à doter la Police Judiciaire Fédérale de Bruxelles notamment de matériel informatique et technologique de pointe, par le biais de Safe.brussels.

De même, dans le cadre du Plan pour rétablir la sécurité et la tranquillité autour de la Gare du Midi, nous faisons notre part, en prévoyant notamment de nouveaux budgets pour la prise en charge des personnes dépendantes. 4 M€ seront dégagés pour ouvrir une nouvelle salle de consommation à moindre risque, ainsi qu’un espace d’accueil résidentiel pour le public très précaire souffrant d’assuétudes.

*
* *

Monsieur le Président,
Cher(e)s collègues,
Mesdames et Messieurs les Députés,

La survenance de cet assassinat infâme à quelques jours à peine de notre débat politique, vient comme l’illustration regrettable de ce que cette législature aura connu de crises extérieures s’imposant au gouvernement, et pesant sur sa gestion.

Vous vous en souviendrez, il n’y a finalement que lors de ma première déclaration devant vous que je n’ai pas eu à évoquer des contingences extérieures pesant sur nos politiques, et nos finances.

Après six mois de législature, nous subissons une crise sanitaire sans équivalent, qui allait peser deux ans sur notre vie sociale, économique, culturelle.

A partir de février 2022, et l’invasion de l’Ukraine par la Russie, nous avons connu une augmentation majeure des prix de l’énergie, qui a impacté très lourdement les finances régionales.

Bruxelles a aussi honoré sa réputation de ville d'accueil en assurant l'hébergement des réfugiés ukrainiens, dans une proportion plus importante que les autres régions du pays, relativement à leur population respective. C'est bien sûr le lot d'une grande ville, capitale de son pays, nœud de communication routier et ferroviaire, et seul siège de l'administration d'enregistrement des demandes, que d'attirer les populations en déplacement.

Pour les mêmes raisons, Bruxelles connaît, en particulier depuis la guerre en Syrie, un afflux très important de personnes réfugiées, demandeuses d'asile et/ou sans titre de séjour, qui viennent aussi grossir le rang des personnes sans abri. Cela implique que Bruxelles supporte, bien au-delà de ses compétences et responsabilités institutionnelles, les conséquences socio-sanitaires de la présence de ces très nombreuses personnes.

Ces trois crises, Covid, Energie, de l'accueil ont énormément mobilisés les autorités régionales au sens large au cours des quatre années écoulées.

C'est que, tant pour le Covid que pour la crise de l'énergie, la Région a non seulement supporté les frais supplémentaires pour l'autorité publique, mais a également soutenu les citoyens et les entreprises. Ce sont des centaines de millions d'euros d'aides qui sont venus alourdir les dépenses de la Région.

Et ce, alors que nous faisons déjà face aux charges d'une capitale qui double sa population active durant la journée, accueillant plus de 400.000 navetteurs quotidiennement. Cet énorme flux répond bien entendu aux besoins en personnel des sociétés et administrations installées à Bruxelles et dynamise sans conteste l'économie de la capitale. Mais ce flux entraîne notamment aussi le besoin d'un très important surdimensionnement du réseau de transport en commun. Surdimensionnement que la Région bruxelloise prend en charge pour sa très grande majorité, ce qui me semble un fait assez unique dans nos pays développés et témoigne du sous-investissement du pays dans sa capitale. Capitale, centre d'emploi, qui ne reçoit qu'une part congrue de la taxation des richesses qui y sont produites, ni à l'impôt des sociétés, ni celui des personnes physiques.

Alors oui, la situation budgétaire de la Région est difficile, le Ministre du Budget, n'a pas manqué de l'indiquer dès le début de nos travaux. L'effet des crises étant à présent moindre, il fallait absolument infléchir la trajectoire budgétaire en diminuant les déficits, pour revenir vers l'équilibre.

Pour redresser nos finances publiques bruxelloises, le Ministre du Budget a proposé un plafond d'endettement, plafond qu'il avait abordé avec l'agence de notation S&P. Celui-ci a finalement été fixé à 210 %. Notre Gouvernement, ainsi que le prochain, devront veiller à ce que ce plafond continue à baisser.

Mais d'ores et déjà, la limite est fixée. Cela nous permet de retrouver le cap d'un équilibre budgétaire au cours de la prochaine législature.

Au cours des négociations, nous avons convenu, comme le Ministre du Budget l'avait déjà annoncé dans sa circulaire du printemps dernier, de procéder à des restrictions budgétaires de 3 % sur les dépenses de personnel, de 5 % sur les dépenses de fonctionnement de nos administrations, de 8 % sur les subventions facultatives et de 10 % sur les investissements. Avec des économies et des réformes s'élevant à plus de 200 M€, nous visons à clôturer le budget 2024 avec un meilleur résultat que l'année 2023. Nous réduisons d'un quart le déficit.

Des réformes sont aussi lancées dans différents secteurs, que je vais parcourir pour certaines d'entre elles.

Certaines de ces réformes sont soutenues par le résultat de plusieurs « spending review » que nous avons initiées durant cette législature, pour améliorer la qualité des finances publiques. Elles visent à assurer une allocation plus efficace des dépenses par le biais de quatre leviers :

- Primo, le transfert des dépenses des secteurs à faible priorité vers les secteurs à priorité plus élevée ;
- Deuxio, l'amélioration de la structure des dépenses ;
- Tertio, l'amélioration de l'efficacité des services publics et l'identification des inefficacités afin de réduire le coût de ces services ;
- Quarto, le dégagement d'une marge de manœuvre pour de nouvelles dépenses prioritaires dans un secteur spécifique.

*
* *

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Députés,

Cette responsabilisation budgétaire est menée tout en assurant la consolidation des politiques majeures qu'a pu mener le Gouvernement pour donner corps aux ambitions importantes que portait la Déclaration de Politique Régionale de 2019.

En 2019, mon Gouvernement s'est présenté devant vous porteur de l'ambition de répondre aux défis sociaux et environnementaux de notre ville, et de permettre l'émancipation de tous les Bruxellois, grâce à l'accès à un logement, à

un emploi de qualité, à des soins de santé accessibles, à un cadre de vie sain et convivial, ainsi qu'à des infrastructures publiques et de transport de qualité.

Dans son accord de majorité, mon Gouvernement s'est engagé avec volontarisme dans la mise en œuvre des Accords de Paris. Les objectifs climatiques ont été au cœur de l'ensemble des politiques régionales, par différents biais :

- Au travers de son Plan Air Climat Energie, actualisé en 2023 et conformément au « package fit for 55 » européen, la Région a pris l'engagement de contribuer à l'ambition européenne et donc de revoir son objectif de réduction de minimum 40% repris dans l'ordonnance climat. C'est-à-dire 47% par rapport à 2005. Cette réhausse de l'ambition renforce l'atteinte de la neutralité climatique telle que fixée dans la stratégie à long terme.
- Et les résultats sont là: les derniers chiffres disponibles indiquent que les Bruxellois ont réduit leurs émissions de gaz à effet de serre de 30% entre 2005 et 2022. La réduction est même de 41% sur la période pour ce qui concerne le secteur du bâtiment visé par notre stratégie Renolution. Concernant les installations de production d'énergie renouvelable, la puissance photovoltaïque installée a doublé de 2019 à 2023, une croissance inégalée.
- Une Trajectoire climatique a été tracée, qui finance la mise en œuvre de la contribution bruxelloise au Plan national énergie-climat, marquant une rupture et un réinvestissement à la hauteur de ses ambitions en matière de climat, de nature et de biodiversité. Ce sont ainsi près de 300 millions d'euros supplémentaires qui ont été affectés à ces politiques sous cette législature.
- La Région s'est dotée d'une réelle gouvernance climatique, avec l'adoption de l'ordonnance Climat. Nous avons agi sur les principales sources directes d'émissions polluantes pour assurer un environnement sain à tous les Bruxellois, en rendant les alternatives accessibles à toutes et tous. Nous avons investi dans la rénovation, pour réduire les factures des Bruxellois et des institutions bruxelloises. La stratégie RENOLUTION est aujourd'hui bien ancrée avec des moyens toujours en augmentation. Les moyens disponibles pour les primes, gérées par Bruxelles Environnement et Urban ont été augmentées de plus de 28%, soit près de 15 millions.
- Outre les primes, rappelons que c'est tout un dispositif d'incitation, de stimulation et d'accompagnement qui est en place avec les projets RENOLAB et RENOCLICK, le prêt ECORENO (au taux de 0 à 1). C'est un montant total annuel supérieur à 100 millions d'euros qui a été déployé

par l'ensemble des membres du Gouvernement pour soutenir tous les maîtres d'ouvrage qui veulent rénover et mieux isoler.

- Avec le bâti, la mobilité est l'une des sources les plus importantes d'émissions directes. Nous agissons sur la qualité de l'air, pour l'environnement et pour la santé des Bruxellois. À côté des investissements pour le « modal shift », notre Zone de basses émissions vise le « motor shift » et dans ce cadre, la prime BruxellAir pour les ménages a été adaptée et renforcée (jusqu'à 2.000 primes octroyées par an) et la stratégie bornes a permis de passer d'une vingtaine de points de recharge en 2019 à plus de 3.700 à ce jour. Le chiffre de 5.000 sera atteint en fin d'année, ce qui représente un quart de l'objectif de 2035.
- En ce qui concerne la problématique du bruit, nous suivons, vous le savez, de près le dossier du survol de Bruxelles, et le gouvernement bruxellois, allié aux communes les plus concernées, n'hésite pas à poursuivre ses actions en justice. Nous attendons des actions concrètes du fédéral et de la Région flamande pour soulager toutes les personnes survolées.
- Enfin, la gestion des déchets est une composante essentielle de nos ambitions environnementales. La mise en œuvre du Plan de redéploiement de Bruxelles-Propreté, l'obligation du tri organique la réforme des filiales et la première stratégie propreté « clean.brussels » ont amené des changements importants pour cet organisme central, et le Gouvernement salue les efforts engagés par les travailleurs et par la direction de l'Agence pour soutenir ces réformes, dans un dialogue social de qualité. Par ailleurs, la récente réforme des collectes a fait l'objet d'un premier bilan présenté cette semaine aux communes et acteurs concernés: Bruxelles Propreté a collecté 80% de déchets organiques en plus entre mai et août par rapport à la même période l'an passé. La tendance est positive pour tous les autres déchets, ce qui a déjà permis de réduire de 6.000 tonnes les déchets blancs envoyés à l'incinérateur !

Un levier majeur de nos politiques environnementales et sociales est la planification territoriale. Le contrôle du développement urbain nous permet d'offrir logement et qualité de vie en ville, en limitant l'étalement urbain en donnant de la place aux fonctions collectives, tout en préservant, et recréant de la place pour la nature en ville. Cela a été notre ligne rouge durant toute la législature, et cela le sera encore dans cette dernière année, avec des étapes importantes franchies pour la révision du PRAS, et la transposition de plusieurs ambitions européennes. Durant cette législature, nous avons développé plusieurs Plans d'Aménagement Directeur qui mettent en œuvre cette vision.

Plusieurs politiques sectorielles participent évidemment à la déclinaison de cette vision. Mais la première d'entre elles est assurément la Rénovation Urbaine. Il

s'agit d'investir dans des zones déterminées, en fonction de la densité, du revenu par habitant et de la vétusté du bâti. Des zones plus ou moins grandes selon les outils utilisés, Contrat de Rénovation Urbaine, Contrat de Quartier, qui visent l'amélioration globale d'un ou de plusieurs quartiers par l'investissement dans l'espace public, dans l'équipement, dans la verdurisation etc... Cet investissement très important de la Région permet d'intervenir dans les communes qui manquent de moyens pour améliorer l'espace public au profit du plus grand nombre.

Sous cette législature, c'est plus de 250 M€ qui auront été investis dans les 23 contrats de quartier actuellement en cours sur le territoire et les 8 programmes de contrats de Rénovation Urbaine, ainsi que la politique de la ville.

Via les Fonds européens, en particulier le FEDER, ce sont également 200 M€ investis dans la programmation 14-21 dont près de 60 M€ visaient à renforcer directement l'entrepreneuriat et le développement des PME. La programmation FEDER à venir, pour laquelle nous attribuons actuellement les projets, contribuera aussi à cette politique de développement.

Une politique de développement territorial qui doit, c'est un impératif pour le futur aussi, permettre d'équilibrer les fonctions de la ville, sans opposer stérilement nature et construction. La ville est le mode d'habitat qui permet de préserver des zones naturelles indemnes. Elle doit offrir à ses habitants espaces verts, zones économiques, de loisirs, et d'équipement, et, bien entendu, logements accessibles.

Sur ce dernier point, nous ne nous étions pas trompés en faisant du logement une priorité régionale. Dans un contexte socio-économique sous haute tension, l'inflation et la crise énergétique ont mis en lumière des inégalités persistantes en matière de logement, et de déséquilibres profonds dans l'accès à un logement.

Face à l'ampleur de la crise du logement abordable, il nous a fallu être créatifs et diversifier les modes d'actions pour proposer des réponses adaptées aux besoins des familles en recherche d'un logement à un prix décent. C'est l'objectif du Plan d'urgence Logement adopté en décembre 2020 par mon Gouvernement. Un plan ambitieux, dont j'extrait quelques mesures phares :

- La mise en œuvre du tout premier moratoire hivernal qui suspend les expulsions entre le 1^{er} novembre et le 15 mars de chaque année (1,08 M€). Grâce à l'action de ce Gouvernement, il n'est plus possible à Bruxelles d'expulser une famille en plein hiver et ce du 1^{er} novembre au 15 mars. Ça semble être l'évidence-même, et pourtant c'est une première à l'échelle du pays. Le nouveau dispositif prévoit en outre une procédure d'expulsion adaptée afin d'accompagner le locataire dans toutes ses démarches de relogement ou de paiement des arriérés de loyers.

- La réforme de l'allocation loyer : 10.000 ménages, inscrits sur la liste d'attente pour un logement social, bénéficient à ce jour d'une aide mensuelle pour le paiement de leur loyer. Bien entendu, ce Gouvernement n'a pas oublié les personnes les plus vulnérables. Nous avons prévu un statut préférentiel pour les familles monoparentales. Près d'un tiers des allocations sont octroyées à des femmes à la tête de familles monoparentales. L'objectif pour 2024 est d'octroyer 2.500 allocations supplémentaires, grâce à une hausse budgétaire de 5,9 M€.
- La poursuite de la stratégie d'acquisition. Elle nous a déjà permis de mettre un grand coup d'accélérateur dans la construction de logements sociaux, parallèlement aux développements classiques. Grâce à un partenariat intelligent et équilibré avec le secteur privé, nous avons acquis plus de 1000 logements en 3 ans. Tous développements confondus, nous serons à plus de 3900 logements sous cette législature. L'ensemble de ces logements, constitue le patrimoine de ceux qui n'en ont pas, ne sous-estimons jamais l'importance du logement public!
- L'ouverture de la nouvelle allocation de déménagement et de relogement pour les publics les plus fragiles, pour un budget de 2,3 millions d'euros.
- En 2024, nous poursuivrons le processus de socialisation.
- En 2024, autre réalisation de taille : la mise en place de la Commission paritaire locative qui permettra de rendre des avis sur le caractère abusif ou non du loyer. C'était un enjeu majeur de notre accord de Gouvernement !
- La révision du Code du logement est également en voie d'aboutir afin de rendre le droit au logement toujours plus effectif via des modifications légales importantes.
- Et bien entendu, le renforcement de l'offre des AIS et la prise en charge de certains groupes cibles comme les familles nombreuses et le housing first pour 3,1 M€.

Mesdames, Messieurs, les Députés, la troisième priorité régionale, après le climat et le logement était l'emploi.

La politique d'emploi menée par mon Gouvernement vise un seul et unique but : permettre à plus de Bruxellois de décrocher un emploi. D'ailleurs, Bruxelles n'a pas à rougir puisque c'est la seule Région du pays où le taux d'emploi progresse de manière aussi importante : 65,2 %. Et les perspectives économiques sont plutôt bonnes. Selon l'IBSA, le taux d'emploi augmenterait plus rapidement à Bruxelles qu'en Flandre ou en Wallonie pour atteindre 68,9% en 2028.

Nous avons instauré un Bilan de compétences comme base de l'accompagnement vers l'emploi et suivi d'un parcours de formation obligatoire. Ceci pour améliorer les compétences des chercheurs d'emploi pour les rapprocher du marché de l'emploi.

Nous avons mis en place un Plan de lutte contre les métiers en pénurie. Avec les secteurs, avec les services publics d'emploi et de formation, des actions concrètes ont été identifiées pour 5 secteurs prioritaires afin de pallier les vacances d'emploi.

Un nouvel Accord de Coopération a été conclu avec la Flandre pour permettre à plus de Bruxellois d'accéder à l'emploi en périphérie. Plus de 56.000 Bruxellois et Bruxelloises travaillent actuellement en Flandre. Ce nouvel accord fixe un objectif clair : mettre 2.000 Bruxellois de plus à l'emploi en Flandre chaque année.

Le Congé-éducation payé a été réformé. Former continuellement ses travailleurs, c'est bon pour tout le monde ! Les entreprises ont besoin de collaborateurs possédant les dernières compétences et le marché de l'emploi doit pouvoir proposer des travailleurs compétents et les citoyens doivent bénéficier d'une formation adéquate pour réussir dans la vie. Cette réforme permet non seulement de se former à distance mais est aussi accessible aux travailleurs à temps partiel, parmi lesquels on compte de nombreuses femmes.

Nous avons réformé le système des titres-services : tout en maîtrisant le cadre budgétaire de cette importante politique d'emploi, le gouvernement a veillé à améliorer considérablement les conditions de travail des 28.000 aide-ménagères, dont 95% de femmes infra-qualifiées : formation, encadrement, exclusion des clients aux comportements abusifs, visite préalable pour déterminer les heures de travail ou encore allègement des fins de carrière.

Nous avons adopté 15 engagements pour lutter contre la discrimination à l'embauche. A côté des actions de sensibilisation, de formation tant des chercheurs d'emploi que des employeurs, l'une des mesures phares reste le renforcement du cadre réglementaire des tests de discrimination à l'embauche «Ordonnance Testing 2.0». Bruxelles est, une fois encore, la Région la plus volontariste en matière de lutte contre les discriminations à l'embauche.

En 2024, le Gouvernement bruxellois, toujours dans l'optique d'augmenter le nombre de Bruxellois à l'emploi, renforcera sa politique d'activation et de formation. Parallèlement, le Gouvernement procédera à une réforme des aides à l'emploi, notamment en ce qui concerne les travailleurs âgés, afin de « bruxelliser » ces aides, au bénéfice des chercheurs d'emploi bruxellois.

Mais Mesdames, Messieurs, pour qu'il y ait de l'emploi, il faut de l'activité économique. Jamais le Gouvernement n'avait consacré de tels budgets en soutien à l'économie que sous cette législature. Bien entendu, cela est principalement dû aux très importantes primes de soutien aux entreprises que le Gouvernement a voulu pour compenser les effets de la crise sanitaires d'abord, et de la crise de l'énergie ensuite. Je l'ai déjà dit, ces montants ont grevé de manière importante la situation budgétaire de la Région. Mais nous devons le faire, sans discussion, pour que notre substrat économique et social, puisse surmonter la crise.

Hormis ce motif exceptionnel de soutien, le Gouvernement a rénové le cadre de l'aide aux entreprises, en revoyant sa stratégie.

Pour faire face aux défis sociaux et environnementaux de la Région, nous avons adopté la stratégie dite « Shifting Economy », stratégie économique régionale avec une vision à court, moyen et long terme. L'objectif est clair : la neutralité carbone à l'horizon 2050 tout en assurant le bien-être des Bruxelloises et Bruxellois. Une économie qui n'outrepasse ni le socle social, ni le plafond environnemental. Une économie basée sur l'ancrage local, le développement d'emplois de qualité et non délocalisables, l'offre de biens et de services locaux et de qualité et qui répond aux besoins des habitants et des entrepreneurs.

Concrètement cela s'est traduit, par exemple, par l'introduction d'une stratégie d'investissement pour finance&invest.brussels, qui en fait le premier invest public à impact du pays ; la mobilisation de l'épargne citoyenne, la mise en place des incitants chez citydev pour diminuer les canons et les loyers des entreprises à impact positif, la création d'appels à projets qui consolident l'écosystème de la Transition. La réorientation des aides au développement économique vient d'être approuvée par le Gouvernement.

Viendront encore dans les prochaines semaines, les arrêtés d'exécution pour les aides au développement et à la transition économique, l'ordonnance qui réforme l'Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise en l'Agence bruxelloise pour l'Entrepreneuriat et la réforme de l'accès à la profession. Bruxelles prépare son présent et son futur économiques pour devenir un leader en matière de transition économique et ainsi ouvrir de nouvelles opportunités pour les entrepreneurs.

La recherche et l'innovation (R&I) constituent également l'un des leviers d'action essentiels pour répondre aux défis environnementaux et socio-économiques auxquels la Région est confrontée. Le soutien régional aux activités de recherche, développement et innovation reste donc capital et contribue d'ailleurs au statut de leader d'innovation de la Région de Bruxelles-Capitale. La Région se positionne en effet parmi les 30 régions les plus innovantes en Europe et la structuration d'un écosystème fertile en est un ingrédient clé.

La définition des priorités stratégiques régionales en matière de RDI pour la période 2021-2027, au travers du Plan Régional pour l'Innovation, constitue une première étape importante. Ce plan permet en effet d'identifier les axes prioritaires et, partant, de concentrer les moyens publics sur les solutions aux enjeux les plus importants de la Région.

Au-delà de la concentration thématique, l'année à venir permettra de finaliser la révision des ordonnances encadrant l'octroi des aides bruxelloises à la RDI. Celle-ci conclura l'alignement des politiques publiques sur l'objectif de transition en intégrant dans les critères d'évaluation des projets les notions d'exemplarité sociale et environnementale.

Enfin, la sensibilisation aux sciences reste une mission importante d'Innoviris, qui déploie des moyens non-négligeables pour toucher les Bruxelloises et Bruxellois.

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

J'ai évoqué le logement, l'emploi et l'écosystème qui le génère. Je vais maintenant aborder le troisième pilier qui permet de réduire les inégalités et de donner à chacun la possibilité d'une vie digne. C'est le secteur social-santé géré par la Cocom.

Nous avons renforcé la lutte contre les inégalités au travers notamment d'un décloisonnement des compétences social-santé

Nous avons déployé des solutions pour les personnes et les familles sans abri accueillis dans des lieux temporaires, via des conventions d'occupation temporaire, l'aménagement de logements mobilisés et espaces d'accueil collectif qualitatifs en augmentant de 7 millions le budget jusque-là réservé au secteur.

Nous avons également consacré des moyens importants, près de 35 M€, pour permettre l'hébergement d'un public qui devrait être pris en charge par le Fédéral, mais dont vous savez qu'il ne l'est pas. Heureusement, depuis la fin 2022, le Fédéral reconnaît le rôle supplétif qu'assure la Région, et le compense à

tout le moins partiellement. Ce principe étant acquis, nous avons même accepté d'augmenter le nombre de prises en charge, pour éviter à tout prix que des personnes passent des nuits dans nos rues.

Le Plan Social Santé Intégré a remis le citoyen au centre des préoccupations : nous envisageons les dispositifs par-delà les cadres habituels et les barrières institutionnelles afin les Bruxellois bénéficient d'un meilleur accès à la première ligne de soins, d'un plus grand soutien des services sociaux, d'une meilleure aide face aux accidents de la vie. Pour ce faire, 10 M€ ont été investis en 2023 et 2024, dont 7,5 M€ rien que pour le renforcement de la première ligne d'aide et de soins. Au total, ce sont 20 millions qui ont été réservés à cette première ligne. En 2024, le PSSI sera aussi mis en œuvre via la réforme et le renforcement de la première ligne de soins au plus près des Bruxelloises et Bruxellois. Le renforcement de la première ligne de soins de santé se poursuivra en 2024, avec un budget augmenté de 6 M€.

Le Collège Réuni a octroyé chaque année depuis cette législature une norme de croissance de 2% à Iriscare pour faire face à l'augmentation constante des défis en matière de santé et d'aide aux personnes. Cette année, près de 8 M€ ont été investis pour renforcer l'ensemble du continuum d'accompagnement des aînés, l'habitat communautaire des personnes âgées, les «résidences services sociales», le nombre de places dans les institutions de soins en santé mentale (MSP et IHP) et les places d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Des budgets conséquents ont été réservés aux CPAS pour soutenir les ménages face à la crise de l'énergie et soutenir des projets d'accès aux droits.

Tirant les conséquences de la crise Covid, une politique de gestion des risques sanitaires régional a été élaborée, en articulation avec les plans d'urgence sanitaires fédéraux et renforcer le personnel des SCR.

2024 sera aussi l'année de mise en œuvre de la réforme du secteur des maisons de repos et de soins enclenchée par le vote de l'ordonnance il y a un an, à hauteur de 18 M€ : plus de moyens par résident pour améliorer la qualité et l'humanité de la prise en charge, comme recommandé par les commissions spéciales Covid.

Le Gouvernement a réservé 15 M€ par an pour financer l'intervention sociale dans le prix de l'eau que nous avons instaurée en 2022. Elle est accessible à 170.000 ménages, pour un montant moyen de 123€ par ménage et par an.

Voilà, Mesdames, Messieurs, un rapide panorama de l'action de mon Gouvernement dans le domaine social-santé.

Assurer l'accès aux droits fondamentaux est crucial. S'assurer que chacun connaisse ses droits, et que l'accès à ceux-ci soit exempt de discrimination est également essentiel.

Mon Gouvernement accorde depuis le premier jour une attention particulière au renforcement, chez les citoyens et les citoyennes, de la connaissance de leurs droits ainsi qu'au développement d'une politique transversale ambitieuse pour garantir les droits fondamentaux de toutes et tous. Ces mesures continueront à être mise en œuvre en 2024. Aujourd'hui, cet engagement se traduit concrètement par :

- Le regroupement et la consolidation des législations anti-discrimination dans le tout premier code bruxellois de l'égalité, de la non-discrimination et de la promotion de la diversité ;
- La poursuite des six plans d'actions régionaux traduisant le mainstreaming de l'égalité des chances en actions concrètes, incluant des actions de correction des inégalités existantes, de prévention et de sensibilisation ;
- Une étroite collaboration et un financement adéquat pour Unia et l'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Une forte implication de la société civile, notamment au travers du Conseil bruxellois de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, du Conseil bruxellois des personnes en situation de handicap et du futur Conseil bruxellois pour l'élimination du racisme et de leur financement adéquat ;
- Un soutien sans précédent à la société civile notamment via un nouveau mécanisme pluriannuel de financement (3,4 M€).

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

M'ayant parfaitement écouté jusqu'ici, vous savez qu'il manque une pièce essentielle à notre politique climatique et sociale intégrée : il s'agit évidemment de la mobilité.

Vous le savez, au cours de cette législature, nous avons investi très massivement dans la mobilité pour faire évoluer Bruxelles vers une ville plus résiliente, plus vivable, plus sûre, plus saine, plus agréable et plus attrayante. Nous voulons continuer d'y associer les Bruxellois, les commerçants et tous les entrepreneurs ainsi que les visiteurs.

Le premier échelon de cette évolution est la **sécurité routière**. Aucune alternative à pied ou à vélo n'est envisageable pour le plus grand nombre tant que la sécurité des modes actifs n'est pas garantie. Avec la « *Ville 30* », les rues scolaires, un plan trottoir et le réaménagement des 20 carrefours les plus dangereux, nous faisons un pas important vers cette ville plus sûre et apaisée. Ce qui s'est d'ailleurs traduit en chiffres, car les piétons sont, avec 36% de part de déplacement, plus nombreux que jamais. En construisant un record de plus de 15 kilomètres de piste cyclable par an, nous avons réalisé aussi un report modal sans précédent dans notre ville, avec notamment un triplement de la part modale du vélo.

Le second est bien sûr un **transport public** fréquent, confortable et efficace. Cette législature, nous avons investi comme jamais dans notre offre de tram, de bus et de métro. Nous avons également investi dans l'accessibilité des stations aux personnes à mobilité réduite ainsi que dans l'accessibilité financière du transport public, grâce à des tarifs préférentiels ciblés. Enfin, la politique des P+R gratuits a permis de rendre accessible nos transports publics aussi à ceux et celles qui rejoignent Bruxelles de plus loin.

L'impulsion considérable d'investissement dans l'offre de transports en commun sous cette législature avec 30% de capacité de bus supplémentaire, l'augmentation des fréquences et l'investissement dans la vitesse commerciale du tram et la forte augmentation de la capacité du métro a payé : de moins en moins de ménages bruxellois possèdent une voiture et ils sont de plus en plus nombreux à compter chaque jour sur la STIB pour faire bouger Bruxelles. Nous maintiendrons l'investissement en 2024, l'ensemble de l'offre de la STIB sera maintenu, et nous continuons avec le programme de modernisation du matériel roulant en tram, bus et métro. Nous y ajouterons même à l'automne 2024, le nouveau tram vers Neder-Over-Heembeek qui permettra aux habitants du nord de Bruxelles de rejoindre beaucoup plus rapidement le centre-ville.

En revanche, afin de garder un budget soutenable, nous commençons à ralentir le rythme des investissements, en ce qui concerne la rénovation du Tunnel Loi-Belliard et ceux dédiés aux travaux du Métro 3 pour permettre de nous adapter à la réalité de procédure urbanistique et à l'échelonnage de la mise en service. Une attention particulière est toutefois maintenue par rapport aux mesures d'accompagnement des riverains et commerçants du Palais du Midi et ses alentours.

Après 10 ans de gel des tarifs STIB pour permettre la plus grande accessibilité financière du transport public aux Bruxellois, le renouvellement du contrat de gestion de la STIB intégrera la mise en place d'un mécanisme d'indexation des tarifs non préférentiels et ceci afin de permettre à la STIB une plus grande prévisibilité sur ses fonds propres, pour pouvoir mieux faire face aux coûts qui montent d'année en année.

Enfin, avec le lancement de « *Floya* » encore très récemment – l’application MaaS de la STIB, ou *Mobility as a Service* – nous avons rendu toute cette offre de transport public en STIB mais aussi en train, en TEC ou De Lijn accessible grâce à une seule application mobile. A laquelle il est bien-sûr ajouté l’offre des taxis, de voitures partagées et de micromobilité rendant Bruxelles encore plus accessible et intermodale.

Le troisième échelon et celui de la **santé** : les quartiers apaisés et la « Low Emission Zone » assurent des impacts positifs sur la santé des Bruxellois : moins de bruit, moins de particules fines. En parallèle des énormes efforts que nous avons déployés en matière de végétalisation et de plantation d'arbres. Ces investissements considérables ont un impact durable : la ville est devenue plus agréable, plus saine et plus attractive pour ses habitants et ses visiteurs.

Enfin, parmi les enjeux d’une mobilité plus multimodale, je veux citer le Port de Bruxelles, acteur capital en termes économique, environnemental mais bien sûr aussi de mobilité. Nous avons travaillé au développement de son activité et du transport par la voie d’eau et de la multimodalité, notamment par l’accord trouvé avec le fédéral pour le maintien et la revalorisation de la desserte ferroviaire à l’avant-port ou le projet de doublement de la capacité du terminal à conteneurs, avec des ambitions hautes en terme de décarbonation de la chaîne logistique.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Députés,

L’ambition du Gouvernement reste celle de construire un meilleur Bruxelles, agréable pour ses habitants, attractif pour l’économie, et attrayant pour les visiteurs. Pour cela, nous voulons faciliter la vie de nos habitants, de nos entrepreneurs, améliorer la collaboration avec nos pouvoirs locaux, et améliorer notre appareil administratif.

La fiscalité est un outil important pour attirer et maintenir des habitants, et répartir les richesses. En cette matière, plusieurs réformes sont intervenues :

- Depuis le 1^{er} avril de cette année et la réforme de nos droits d’enregistrement, pas moins de 3.833 familles ont déjà bénéficié d'un abattement majoré lors de l'achat de leur propre habitation; 3.532 d'entre-elles ont ainsi économisé 25.000€ et 301 familles même plus de 30.000€ grâce à l'abattement complémentaire en cas de rénovation énergétique

- A partir du 1^{er} janvier, nos droits de succession répondront mieux aux besoins qui existent aujourd’hui dans notre Région, particulièrement pour les personnes non parentes et les cohabitants de fait.

L’urbanisme est un autre service essentiel, qui a un effet sur la vitalité de l’économie et sur la vie des gens.

Pendant cette législature, nous avons voulu poser un nombre de jalons en matière d’urbanisme:

Tout d’abord, il y a la réforme du Règlement Régional d’Urbanisme (RRU). La nouvelle réglementation devra nous permettre d’axer l’urbanisme et l’architecture sur de nouvelles priorités indispensables en matière de durabilité.

Parallèlement, nous avons élaboré un nouveau Guide des Espaces Publics ainsi que les outils associés, tels que les règles relatives aux exemptions et à l’occupation temporaire, incluant notamment la promotion de la transition énergétique.

Pour ce qui concerne les procédures d’urbanisme, mon Gouvernement a procédé à une évaluation approfondie du processus global des permis, ce qui aboutira à une série de recommandations qui visent à clarifier et à simplifier les procédures et qui sont destinées au prochain Gouvernement.

Une autre étape franchie concerne la numérisation des demandes de permis à travers la plate-forme MyPermit. D’ici novembre 2023, presque toutes les communes bruxelloises (sauf deux) intégreront le nouveau système, l’objectif étant qu’en 2024 chaque demande de permis d’urbanisme sur le territoire régional pourra être introduite par voie numérique. Cela représentera un énorme changement en terme de commodité pour le demandeur et profitera au climat d’investissement de la Région.

Pour ce qui concerne le patrimoine, l’année consacrée à l’Art nouveau a connu un énorme succès. Parmi les endroits remarquables qui ont ouvert leurs portes, je cite les bijoux de Victor Horta, la Maison van Eetvelde et la Maison Hannon. Pour ceux qui en doutaient encore: ce patrimoine exceptionnel fait partie intégrante de la culture urbaine bruxelloise et belge et doit pouvoir constituer une source d’inspiration pour tout le monde. C’est pourquoi nous nous efforcerons afin de rendre les chefs d’œuvre de notre patrimoine commun accessibles au public.

Durant l’année de travail qui reste, nous finaliserons la réforme du Règlement Régional d’Urbanisme (RRU). Les travaux et la participation nécessaire des communes, des organes consultatifs, des associations et du grand public ont duré longtemps, mais ont été particulièrement enrichissants.

Par ailleurs, nous accorderons une attention renforcée au rôle social de la politique d'urbanisme à travers la réforme des charges d'urbanisme. Malgré la crise économique, nous rechercherons un nouvel équilibre entre les bénéfices issus des opérations immobilières et le besoin réel de plus de logements abordables. Les charges seront affectées davantage et de manière ciblée à la création de logements sociaux et publics.

Nous voulons aussi, Mesdames, Messieurs, améliorer notre appareil administratif. Le rendre plus performant, plus efficace, pour mieux servir le citoyen. Plus économe aussi, pour participer à la responsabilisation budgétaire.

C'est ce que nous faisons à travers le projet « Opt'iris », que nous avons choisi de laisser mener par l'administration elle-même, à l'opposé du modèle du recours intensif aux bureaux de consultance externe qui imposent des solutions venues du haut. Le processus entamé est certes plus progressif, mais nous pensons que l'administration se l'appropriera mieux. Tout est sur la table, sans tabou, en termes de réorganisation de l'administration. Une partie très visible a déjà eu lieu, sous l'influence de l'augmentation du télétravail : le regroupement de nombreux services à l'IrisTower. Le travail se poursuit activement sur tous les autres fronts.

Un mot à présent de nos services de sécurité.
En ce qui concerne le SIAMU d'abord.

Pendant cette législature, nous avons consenti des investissements énormes dans nos casernes. Outre la préparation complète de l'attribution du marché en vue de la construction d'une nouvelle caserne d'état-major avec des écoles de formation intégrées, la caserne de la Chênaie a été complètement rénovée et les projets pour les sites Delta et Anderlecht sont en cours.

La nouvelle réglementation concernant l'installation de détecteurs de fumée à partir de 2025 a récemment été adoptée.

Le SIAMU a également fait l'objet d'une évaluation sur la diversité et la lutte contre le racisme, le sexisme et l'exclusion. Cela a donné lieu à un certain nombre de recommandations qui ont été mises en œuvre dans le règlement de travail et dans le statut du personnel pour les agents opérationnels en 2022.

Nous renforçons également l'école des pompiers et l'école des cadets et nous avons prévu des moyens pour le déploiement d'un plan d'action visant à lutter contre les agressions à l'encontre des secouristes.

Quant à Safe.brussels, anciennement BPS, elle poursuit son développement. Son ordonnance organique sera très bientôt revue pour l'adapter aux évolutions intervenues depuis la création de cet organe qui a pris sa place dans le paysage bruxellois

Mais, outre nos organismes, nous entendons également améliorer le travail avec, et de, nos pouvoirs Locaux.

Les 19 communes bruxelloises sont les pouvoirs locaux les plus connus et les plus proches des citoyens. Elles assurent des missions essentielles et ont démontré toute leur importance durant cette législature en assumant des responsabilités au cours des différentes crises : Covid, Ukraine, accueil des migrants. Pour les aider, nous avons :

- Réalisé une revalorisation barémique des agents communaux. Au total 75M€ qui permettent de se rapprocher des barèmes pratiqués en Flandre et en Wallonie. Une promesse vieille de plusieurs années et tenue sous cette législature.
- Toujours plus de bonne gouvernance. Ce Gouvernement a imposé le décumul intégral, et a diminué de minimum un échevin les collèges communaux. Objectif : se consacrer à temps plein à sa fonction.
- Pour aider les communes à faire face aux différentes crises, et puisqu'elles sont les seules à devoir présenter un budget à l'équilibre, le Gouvernement est venu à plusieurs reprises aider financièrement les communes.
- 110 M€ pour renforcer l'offre d'infrastructures sportives. Qu'il s'agisse de plaines de jeux ou de piscines, certains quartiers bruxellois présentent un déficit en offre sportive. En priorisant les projets portés dans ces quartiers « en manque », le Gouvernement a souhaité offrir les mêmes possibilités de se défouler à tous les Bruxellois.

Lancement des « Futurs de Bruxelles ». Grande opération de consultation citoyenne, les « Futurs » abordent l'avenir de la Région sans tabou. Les Bruxellois se sont exprimés sur l'avenir de Bruxelles et des 19 communes. Le Gouvernement doit maintenant se saisir du rapport.

Mesdames, Messieurs, les Députés, au cours de cette législature, nous avons voulu montrer Bruxelles dans le monde autant que donner envie d'y venir pour la visiter, y travailler ou y étudier.

Ces dernières années, la Région bruxelloise s'est attelée à mettre en œuvre une politique étrangère cohérente, constructive et sociale. Avec le nouveau citymarketing nous disposons d'un outil nous permettant de mettre en valeur Bruxelles en tant que ville libre et créative dans les années suivantes. Les Brussels Houses ouvertes à Milan et Barcelone se concentrent à la fois sur le commerce, le tourisme et la diplomatie des villes et montrent la voie à suivre pour le réseau de conseillers économiques et commerciaux internationaux. Nous avons renforcé notre engagement en faveur de la représentation des intérêts bruxellois dans le processus décisionnel européen, ainsi que le renforcement de notre délégation auprès de l'Union Européenne (UE), en vue d'une présidence réussie du Conseil de l'UE en 2024. Vous le savez, Bruxelles assurera la Présidence de l'UE en matière d'environnement et de la politique urbaine. En janvier 2024, nous réunirons donc les maires européens à Bruxelles pour plaider, depuis le cœur de l'Europe, en faveur d'un rôle plus important des villes au sein de l'Union. Car la diplomatie des villes gagne en importance dans le monde entier, non seulement en tant qu'outil permettant aux villes de se faire connaître, mais aussi pour promouvoir un développement urbain inclusif et durable. Il est dès lors logique que nous y ayons mis l'accent dans le cadre des politiques bi- et multilatérales de la Région.

Notre politique de coopération au développement a gagné en visibilité et en sens en se greffant sur trois partenaires importants avec lesquels Bruxelles souhaite poursuivre ou établir un partenariat significatif : Kinshasa, Rabat-Salé-Kénitra et - très bientôt - Ramallah-Al Bireh en tant que nouveau partenaire.

Le fossé entre Bruxelles et la communauté européenne a été concrètement comblé grâce à l'amélioration constante des services du Commissariat à l'Europe, mais aussi grâce à des projets tels que Brussels Voice, qui a permis à des Bruxellois internationaux de lancer des recommandations politiques claires depuis vos bancs il y a une semaine.

Les projets n'ont pas manqué pour relancer l'intérêt pour Bruxelles en Belgique et dans le Monde :

- L'Année Toots et l'année Art Nouveau déjà citée,
- Le soutien à de très très nombreux événements dont la liste est trop longue pour la citer tant dans les domaines culturel que sportifs.
- L'inauguration du Belgian Beer World, et les très nombreux projets en construction comme Kanal, le musée du Chat etc...

Et nous poursuivons l'élaboration de la candidature de Bruxelles comme capitale culturelle européenne pour 2030. La candidature à ce titre de capitale culturelle

doit, au terme du règlement européen, être déposée par une commune. Bruxelles-Ville ayant déjà été candidate en 2000, les coordinateurs du projet ont proposé que Molenbeek soit la commune bruxelloise déposante. Molenbeek, commune à la vivacité culturelle importante. Une commune à la population jeune. Une commune dont l'image a été ternie par les attentats, en France et en Belgique. Et c'est après les attentats de Bruxelles que nous avons lancé le projet de candidature, pour remobiliser les Bruxellois. Parce que la « relance » ne pouvait être uniquement socio-économique. Nous avons besoin d'un projet culturel commun qui valorisait la diversité de notre Région. Nous en avons toujours besoin.

Mesdames, Messieurs, Bruxelles, capitale de notre pays, doit en être la capitale culturelle en 2030, lors du bicentenaire de la Nation. Bruxelles, capitale de l'Europe, dont la diversité des expressions culturelles, dépasse, et de loin, celles qu'on observe dans d'autres villes de taille identique, précisément grâce à la forte présence internationale. Bruxelles doit être capitale culturelle de l'Europe en 2030. Elle le sera, Mesdames, Messieurs.

*
* *

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

C'est par l'évocation de ce beau projet que j'achève cette dernière déclaration politique générale de la législature. Nous en débattons demain, et les budgets seront examinés plus finement en commission, secteur par secteur dans le mois qui suit. Nous connaissons déjà nos désaccords quant à l'opportunité de telle ou telle politique, de telle réforme. Je n'entends aucunement réduire ces débats. Ils sont sains et nécessaires, ils sont l'essence même de la démocratie régionale.

Mais je ne voudrais pas que nous en restions, dans notre analyse globale, au cadre actuel du financement régional. Il me semble en effet impossible de ne pas voir à quel point ce cadre contraint Bruxelles, dans son rôle de capitale administrative et de moteur économique du pays. Entre le cadre budgétaire européen et les contraintes de comptabilité du Système Européen des Comptes, le SEC 2010, qui empêche l'amortissement d'investissements publics sur le long terme, même s'ils financent des infrastructures censées servir un siècle, et les règles de financement des entités fédérées en Belgique, il y a peu d'espace pour assurer le développement des infrastructures nécessaires pour assumer ce rôle.

Je disais tout à l'heure le surdimensionnement de nos infrastructures de transport, nécessaire à l'accueil des 400.000 navetteurs qui viennent travailler à Bruxelles. Nous consacrons presque 1,7 M€ du budget régional à la politique de mobilité. Cela représente entre un quart et un tiers du budget total. Aucune région ne consacre autant de moyens à la mobilité. Aucune région ne doit le faire, car aucune n'accueille autant de visiteurs quotidiens. Bien sûr la présence de ces travailleurs rapporte à l'économie régionale. Mais on sait très bien qu'au total, Bruxelles ne bénéficie pas du juste retour des richesses produites sur son territoire faisant l'objet d'impôts et de taxes. Et les divers mécanismes de solidarité, tel que Beliris ou le Fonds pour les Sommets Européens, si bienvenus soient-ils, ne compensent pas ce manque à gagner. Ils compensent encore moins d'autres dépenses, comme celles générées par la présence de dizaines de milliers de sans-papier ou celles des très nombreux sans abris relevant d'une autres compétences que la politique sociale de la Cocom.

Et ils ne compensent pas non plus évidemment, les difficultés de certains services publics fédéraux à Bruxelles, à commencer par la police et la justice.

Comprenez-moi bien, je ne quémade pas des moyens ; je constate une situation. Et pour répondre à cette situation, j'en appelle à un fédéralisme de coopération mature, qui puisse générer un système qui, tout en respectant l'autonomie de Bruxelles, permettent à toutes les entités concernées de participer au développement de leur capitale.

Sinon, on devra reparler de la logique de la fiscalité sur les lieux du travail. Il ne serait pas anormal, dans un état au fédéralisme poussé, que les règles de la fiscalité s'inspirent de celles qui prévalent entre Etats. Et donc que la règle soit la fiscalisation des revenus du travail sur les lieux du travail. Mais nous ne demandons pas à recevoir l'intégralité de ces recettes. Nous Bruxellois, sommes solidaires. Et nous tenons à ce que l'Etat fédéral garde les moyens d'exercer ses missions.

Mais sans doute, si le cadre plus large de développement de notre Région, au bénéfice de tout le pays, ne pouvait être trouvé, devrions-nous être demandeur d'une perception de la fiscalité qui permette à Bruxelles de percevoir la part de ce qu'elle produit de la richesse collective.

Cette réflexion étant faite, je dis immédiatement qu'elle ne nous exonère pas d'un effort de rationalisation de nos dépenses, pour faire plus et mieux pour les Bruxelloises et les Bruxellois avec les moyens dont nous disposons. Après avoir soutenu nos citoyens pendant les crises successives, nous avons lancé les bases de ces rationalisations. Elles devront se poursuivre, pour assurer un avenir prospère à notre Région.

Je vous remercie.